

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 MARS 2023

Invitation adressée le 10 février 2023 par la directrice de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le 16 mars 2023, à 18h00, à l'école maternelle de Sandillon.

### Membres de droit présents

NOM	QUALITE
<b>PRESIDENTE</b>	
Isabelle CRESPEL	DIRECTRICE
<b>EDUCATION NATIONALE</b>	
Valérie de NADAÏ	IEN
Lydie BERTHAULT – Catherine GARNIER – Laura JALABERT – Daniel RODRIGUES – Sonia FERRAT – Kadija SOUIKI	ENSEIGNANTS
<b>MAIRIE DE SANDILLON</b>	
Pascal JUTEAU	MAIRE
Luc DELPLANQUE	ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES
<b>PARENTS D'ELEVES</b>	
Cyprien JANVIER – Delphine FOUCHER – Kevin GADIER – Sabrina MALLARD – Julie DAIMANT	PARENTS D'ELEVES LISTE PEI
Guillaume DRIUTTI – Jimmy THILLOUX	PARENTS D'ELEVES FCPE
<b>DDEN</b>	
Michel GIRAUX	DDEN

### Membres invités

NOM	QUALITE
Sophie BIDAULT – Maryline RAVENEAU – Isabelle DARRAS – Nathalie LEBRUN – Alice BOUCHER	ATSEM
Valérie ARCHENAUULT	RESPONSABLE PÔLE SCOLAIRE
Sandrine POULAIN – Marie DECARNIN – Aurore MARINAULT – Charline RENARD – Betty PLANCHARD - Malvina MESLAND LAOUIZEB – Amélie GUERLIN	PARENTS D'ELEVES

### Membres absents excusés

NOM	QUALITE
Sandrine LECHEVALIER	PSYCHOLOGUE DE L'EN
Lauriane DESBOIS	DGS
Marie-France BOYER – Lise BUREL	ENSEIGNANTES
Danielle ROBERT	DDEN

La séance est ouverte par Mme Crespel à 18H. Elle remercie les présents et demande des volontaires pour préparer le compte rendu de la réunion.

Mme Jalabert et M. Rodrigues pour les enseignants, Mme Mallard et Mme Poulain pour les parents d'élèves acceptent.

Quorum : 17

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 18 octobre 2022,

Le compte rendu a été transmis aux membres du conseil qui l'ont examiné, la présidente demande si quelqu'un souhaite apporter une modification au compte rendu.

Le compte rendu est proposé aux votes :

Quorum : 16 personnes prennent part au vote

Contre : 0                      abstention : 0                      pour : 17

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- Vie de l'école : bilan des actions menées depuis le dernier conseil d'école et projets pour la suite de l'année,

Le conseil d'école précédent ayant eu lieu en octobre, plusieurs actions ont été menées depuis avec les élèves.

Avec l'ensemble de l'école :

1. Photo de classe le mardi 22 novembre 2022
2. Visite de l'exposition des artistes sandillonais le vendredi 25 novembre 2022
3. Sortie au cinéma des Carmes le 13 décembre 2022
4. Gouter de fin d'année le vendredi 16 décembre 2022
5. Journée déguisement le jeudi 2 février 2023
6. Interventions de Muriel Rouze, bibliothécaire, auprès de toutes les classes de l'école, travail commun sur l'hiver...

Projets menés par certaines classes :

1. 2 visites au potager de Sande Jussset pour la classe de Lydie Berthault, les visites reprennent prochainement.
2. Plantation de bulbes ou de blé dans les carrés potagers ou les jardinières pour les classes de Lydie Berthault, Isabelle Crespel, Laura Jalabert, Catherine Garnier, Marie-France Boyer
3. Première intervention de l'association « maison de Loire et du Loiret » avec la classe de Lydie Berthault, construction d'une mangeoire pour les oiseaux le 17 janvier. La mangeoire a été installée par les services de la mairie que nous remercions.
4. Visite de la boulangerie de Sandillon pour la classe de Laura Jalabert le jeudi 9 mars
5. Rallye mathématique le vendredi 10 mars avec les CP pour les élèves de GS (classe de Mme Berthault, de Mme Jalabert et élèves de GS de la classe de Mme Crespel).

Projets à l'échelle de l'école concernant l'ensemble des personnels, municipaux et éducation nationale.

Dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial), une réunion de concertation avec les responsables du périscolaire et la mairie est prévue le vendredi 17 mars. A cette occasion, le sujet de l'harmonisation des pratiques sur les différents temps de l'enfant, notamment dans le cadre des APQ (activités physiques quotidiennes) sera abordé et la possibilité de solliciter des financements par le biais du dispositif « Notre Ecole Faisons-La Ensemble » sera évoquée.

Dans le cadre de ce dispositif, tous les partenaires de l'école pourraient être invités à participer à la réflexion autour d'un projet d'aménagement des cours pour favoriser la réussite de tous les élèves, la réduction des inégalités et l'amélioration du bien-être à l'école.

D'ici la fin de l'année :

1. Lecture des élèves de CP aux élèves de la maternelle,
2. Les 2, 9 et 16 mai, les classes de PS/MS, MS/GS et la classe de GS de Laura Jalabert se rendront à l'étang de la tuilerie pour l'animation avec la Maison de Loire et du Loiret intitulée « insectes et compagnie ». La classe de Lydie Berthault participera à une animation le 9 mai sur le thème « becs et plumes ».
3. Spectacle des JMF Lubulus et Alaïs pour les classes de GS et MS/GS le 22 mai.
4. Sortie de fin d'année pour les PS/MS : les élèves des classes de petite et moyenne section se rendront le 6 ou le 13 juin en bords de Loire pour suivre une animation proposée par la Maison de Loire et du Loiret à Jargeau intitulées : habitants des bords de Loire. Cette animation aura lieu le matin. Les classes pique-niqueront ensuite en bord de Loire et des activités seront proposées aux enfants en début d'après-midi.
5. Sortie de fin d'année pour les MS/GS et les GS : les trois classes se rendront au club hippique de Brinon sur Sauldre (Cher) le mardi 6 juin. Trois types d'activités seront proposées : activités autour des poneys (soins, pansage et équitation), activité de découverte du milieu de vie des équidés et de la traction hippomobile, activités d'orientation, de motricité et de découverte de la faune et de la flore de Sologne. Les classes pique-niqueront sur place.
6. Visite de l'école élémentaire pour les élèves de GS (à partir de la période 5) et visite de l'école pour les futurs PS qui viendront avec le multi-accueil (trois moments sont prévus les 3 derniers vendredis du mois de juin)
7. Olympiades le mardi 4 juillet pour les élèves de GS et de CP.
8. Fête des écoles, le vendredi 23 juin 2023. Elle aura lieu dans les cours de l'école maternelle. Tous les parents qui souhaitent se joindre à l'organisation sont les bienvenus et peuvent se manifester auprès des enseignants ou des représentants des parents d'élèves.

- Projet d'école,

En concertation avec Madame de Nadaï, notre projet d'école a été élaboré à partir des axes suivants :

Dans l'axe 1 : enseigner les fondamentaux, l'accent a été mis sur l'enrichissement du vocabulaire. Le constat de départ étant la difficulté des élèves à comprendre le sens d'un mot isolé, il a été proposé de confectionner un lutin-imagier constitué de 25 à 30 mots par thème et utilisé pendant tout le cycle 1 afin que les élèves acquièrent et réinvestissent le vocabulaire appris.

Toujours dans l'axe 1 et les fondamentaux, un travail sur la syntaxe et le passage à l'écrit en GS est également mis en avant. Cette amélioration du travail sur la syntaxe passe par un travail d'équipe, l'utilisation d'albums avec les PS, la compréhension de la fonction des mots en MS et un travail sur le passage à l'écrit avec des phrases à construire avec des « étiquettes-mots » en GS.

Également dans l'axe 1 des fondamentaux, il est prévu de renforcer la liaison GS-CP avec un travail en lien avec les enseignantes de l'élémentaire. Ce travail comprendra un rallye mathématique, des olympiades sportives, la lecture d'albums par les élèves de CP aux plus jeunes, des échanges dans les locaux (les GS vont passer un moment en élémentaire pendant que les CP reviennent en maternelle) et des animations ponctuelles conjointes.

Dans l'axe 2 intitulé sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant, et partant du constat de la difficulté des élèves à mener une tâche à son terme en autonomie et à rester concentré, il a été proposé la mise en place d'ateliers individuels (autocorrectifs ou non) et d'améliorer l'autonomie par la gestion de matériel individuel. Le but est d'impliquer les élèves dans leur apprentissages au travers des choix qu'ils sont conduits à réaliser individuellement.

L'axe 3 concerne l'amélioration de la qualité de vie à l'école. Le constat effectué est celui du nombre important de conflits pendant les récréations ainsi que la dégradation de certains matériels par leur usage

inapproprié. La répartition des jeux de cour, l'aménagement des espaces et l'optimisation de l'utilisation du matériel, en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative doit permettre une meilleure entraide, une meilleure coopération et donc une diminution des situations conflictuelles.

L'amélioration de la situation sanitaire cette année permet un retour à la pratique d'échanges plus nombreux, en particulier avec l'élémentaire. Les actions qui n'ont pas encore été complètement mises en place pourront l'être d'ici la fin de l'année et surtout l'an prochain puisque le projet d'école est valable jusqu'en 2024.

- Sécurité : exercices d'évacuation incendie et PPMS,

Un exercice PPMS « confinement tempête » a été réalisé le lundi 16 janvier, jour (par hasard) très venteux qui nous a permis d'effectuer un exercice dans des conditions vraisemblables. Les élèves ont parfaitement respecté les consignes qui leur ont été données, ils sont restés parfaitement calmes et très silencieux et l'exercice a duré 15 à 20 minutes (en fonction des classes). Les classes n'étaient pas équipées des malles PPMS qui sont actuellement en « révision » pour en vérifier le contenu.

Un exercice d'évacuation incendie aura lieu le lundi 3 avril sous le contrôle de Monsieur Laurent Teicher, Policier municipal et des responsables du service incendie de la commune.

- Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

Réalisé	recettes	dépenses
Photos scolaires	1400	
Torchons et chocolats (PEI)	680	
Logiciel tablette jocatop		400
Achats jeux de Noël pour les classes		1050
Sortie cinéma		616
Dépenses A VENIR	recettes	dépenses
Intervention maison de Loire et du loiret		1500
Spectacle JMF		300
Sortie fin d'année poney-club		1100

Le solde actuel de 9251 euros permet d'envisager les dépenses prévues pour les sorties et les animations de fin d'année.

- Questions diverses.

Questions école :

- 1) Dans un mot diffusé dans les cahiers des enfants de la classe de Monsieur RODRIGUES, il avait été évoqué un remplacement de ce dernier au 2 février. Pouvez-vous nous faire un état des lieux de la situation ?

Madame Crespel laisse la parole à Madame de Nadaï, Inspectrice de la circonscription d'Orléans Val de Loire, qui procède à la lecture du courrier à voix haute. Elle apporte une réponse très détaillée au courrier transmis par l'association des Parents d'élèves indépendants en étayant divers points :

- Le début du courrier où il est noté « consternation et mécontentement du personnel » l'interpelle. Elle a donc fait un audit auprès de l'équipe pédagogique, qui ne lui a fait aucun retour en ce sens.
- Le personnel interrogé sous sa responsabilité n'a pas absolument pas remis en cause le départ de Monsieur RODRIGUES.

- La notion de « destitution » n'est pas adaptée à la situation de Monsieur RODRIGUES qui est remplaçant et dans tous les cas reste fonctionnaire de l'Education Nationale.
- Un tuilage était prévu avec le nouvel enseignant afin de garantir la sécurité psycho-affective des enfants. Elle rappelle également que l'ATSEM est une personne référente pour les enfants et que son rôle a été, de ce fait, sous-estimé. C'est une équipe pédagogique entière qui accompagne l'enfant et non une seule personne. Un travail avec Madame CREPEL et Monsieur RODRIGUES avait été réalisé.
- Le remplaçant de Monsieur RODRIGUES était titulaire du CRPE (Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles), contrairement à ce qui était indiqué dans ce courrier.
- Madame de Nadaï rappelle qu'elle a été extrêmement réactive pour gérer les faits passés avec une ancienne enseignante et qu'aucun enfant de la classe de Monsieur RODRIGUES n'a été concerné par ces faits.

L'égalité d'accès de tous les enfants au savoir est légitime et si les compétences de Monsieur RODRIGUES sont reconnues, il est important qu'elle puissent être partagées. Par ailleurs, un arrêt maladie, une absence inopinée de Monsieur RODRIGUES est possible et un remplacement sans tuilage serait alors mis en place. Madame de Nadaï dit avoir eu un doute quant à l'accueil de ce remplaçant par les parents. Elle s'interroge sur fait qu'ils laissent leurs enfants investir sereinement une autre personne. Par conséquent, face à cette émotion, elle n'a pas souhaité prendre un risque dans l'intérêt des enfants et Monsieur RODRIGUES est stabilisé sur ce poste, pour le moment.

Elle apportera une réponse écrite en rappelant que la sécurisation du remplacement de M. RODRIGUES avait été faite et avait été ainsi garantie.

#### Questions Mairie :

- 1) Le parking aménagé sur le terrain de basket devant le gymnase est-il accessible aux parents ?

Réponse de Monsieur Delplanque :

Le personnel des écoles (ATSEM/enseignants/animateurs) et de la halte-garderie est prioritaire pour le stationnement sur ce parking.

Il reste peu de places lorsque tous les sédentaires sont garés.

La mise en place de ce parking permet une fluidité de la circulation sur le parking principal de l'école.

Afin d'éviter les incidents qui ont pu avoir lieu récemment lorsque les enfants continuent à jouer au basket lorsque des véhicules sont stationnés, un affichage plus explicite va être mis en place. Il n'est cependant pas envisagé de démonter les panneaux de basket.

- 2) Pourriez-vous nous indiquer si des travaux de l'accueil de la garderie (au niveau des classes de Madame BOYER Marie-France et de Madame GARNIER Catherine) sont prévus courant 2023 ?

Réponse de Monsieur le Maire :

De plus gros travaux (aménagement/isolation) sont prévus, pour la salle de motricité et l'accueil pour un budget de 420000 euros. Ces travaux seront impossibles à prévoir pour l'été 2023. Les travaux seront donc réalisés en 2024. Plusieurs financements sont prévus mais les délais sont longs et les travaux ne peuvent pas être faits n'importe quand.

Le programmiste devra réfléchir aussi à l'extension de la maternelle et du périscolaire.

Monsieur Giroux sera informé.

- 3) Est-il prévu une restauration de l'allée qui longe l'école et le parking ?

Réponse de Monsieur Delplanque :

Décision en commission de faire faire un devis pour la réfection de cette allée. Si ça ne passe pas en 2023, un enrobé à froid sera réalisé avant de faire des travaux plus conséquents avec dépose du revêtement, réfection de la sous-couche et pose d'un nouvel enrobé en 2024.

4) Est-ce qu'une solution a été trouvée pour le marquage du sol de la cour d'école ?

Réponse de Monsieur Delplanque :

Projet abandonné car il a été décidé que les élus ne feraient plus de travaux pour la commune. Philippe Hénault est le nouveau responsable technique il considère que les travaux peuvent être envisagés malgré tout.

Le projet évoqué plus haut d'une concertation avec les parents, la municipalité et les divers intervenants de l'école qui pourrait permettre une restructuration plus importante de la cour dans le cadre de l'opération « Notre école, faisons-la ensemble » est intéressant et mérite toute l'attention des divers partenaires de l'école.

5) Serait-il possible que les comptes rendus des conseils d'école soient systématiquement mis en ligne sur le site de la mairie ?

Mme Crespel précise que le compte rendu a été transmis le 10 novembre pour publication ainsi que les deux règlements modifiés à l'occasion du conseil d'école.

Réponse de Monsieur Delplanque :

Oui, bien sûr ! Il y a eu un raté.

6) Serait-il possible que les menus du restaurant scolaire soient à jour autant sur le portail familles que sur le site de la mairie ?

Réponse de Madame Archenault :

Les modifications sont à la marge par rapport à ce qui est annoncé. Il peut également y avoir des problèmes de ravitaillement ou des modifications pour le bien-être des enfants.

Des problèmes de mise à jour ont également pu avoir lieu pendant l'absence pour maladie du responsable de la restauration scolaire.

Monsieur Delplanque et monsieur Juteau précisent que le contrat concernant les photocopieurs et en particulier celui de la maternelle a été signé avec l'UGAP. Le coût en a été réduit pour une prestation supérieure puisque la maternelle devrait bénéficier en mai ou juin d'un copieur couleur qui sera associé à un nouvel ordinateur pour le travail des enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Crespel indique que le prochain conseil d'école aura lieu le jeudi 8 juin.

La séance est levée à 19h15.